

TABLEAU DE DENSITÉ :

Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de TAVERNY approuvé le 04/03/2005 et modifié pour la dernière fois le 29/03/2013.
Propriété située en zone Uga : Zone à destination principale d'habitat pavillonnaire.
L'emprise au sol des constructions ne doit pas excéder 40% de la superficie totale du terrain.

DESIGNATION	SUPERFICIE DU TERRAIN	EMPRISE AU SOL MAXIMALE AUTORISÉE	EMPRISE AU SOL DES BÂTIMENTS EXISTANTS	EMPRISE AU SOL RÉSIDUELLE DISPONIBLE	EMPRISE AU SOL MAX. RECONSTRUCTIBLE SI LES BÂT. EXISTANTS SONT DÉMOLIS
LOT 1	407 m ²	162.8 m ²	0.0 m ²	162.8 m ²	162.8 m ²

LÉGENDE DU PLAN :

- GAZ** Réseaux existants (eau , électricité, gaz, télécom) restant appartenir à la parcelle A.
- GAZ** Réseaux existants (eau , électricité, gaz) restant appartenir au lot 1.
- 9.00** Cotation périmétrique
- Limite périmétrique
- Parcelle cadastrale
- Position indicative et non limitative de la future construction, sous réserve du respect des règles d'urbanisme.
- A démolir*** Fera l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme ultérieurement.

REMARQUES :

La parcelle B est dépourvue de réseaux. Elle devra être raccordée par la suite.

Le robinet d'eau situé dans la parcelle B devra être supprimé.

Le réseau d'électricité de l'éclairage extérieur devra être supprimé sur la parcelle B et le lot 1.

Dans le cadre de ce document, il reviendra au(x) propriétaire(s) de vérifier l'emplacement et la nature des réseaux éventuellement existants. Ces réseaux pourront soit être déplacés, soit supprimés, soit donner lieu à la création de servitudes.
Ce document ne saurait en aucun cas préjuger de l'existence d'autres réseaux dont le géomètre n'aurait pas eu connaissance.
Il conviendra donc, dans le cas de travaux, de vérifier l'exactitude du tracé et, le cas échéant, de contrôler la présence d'autres réseaux potentiellement existants.

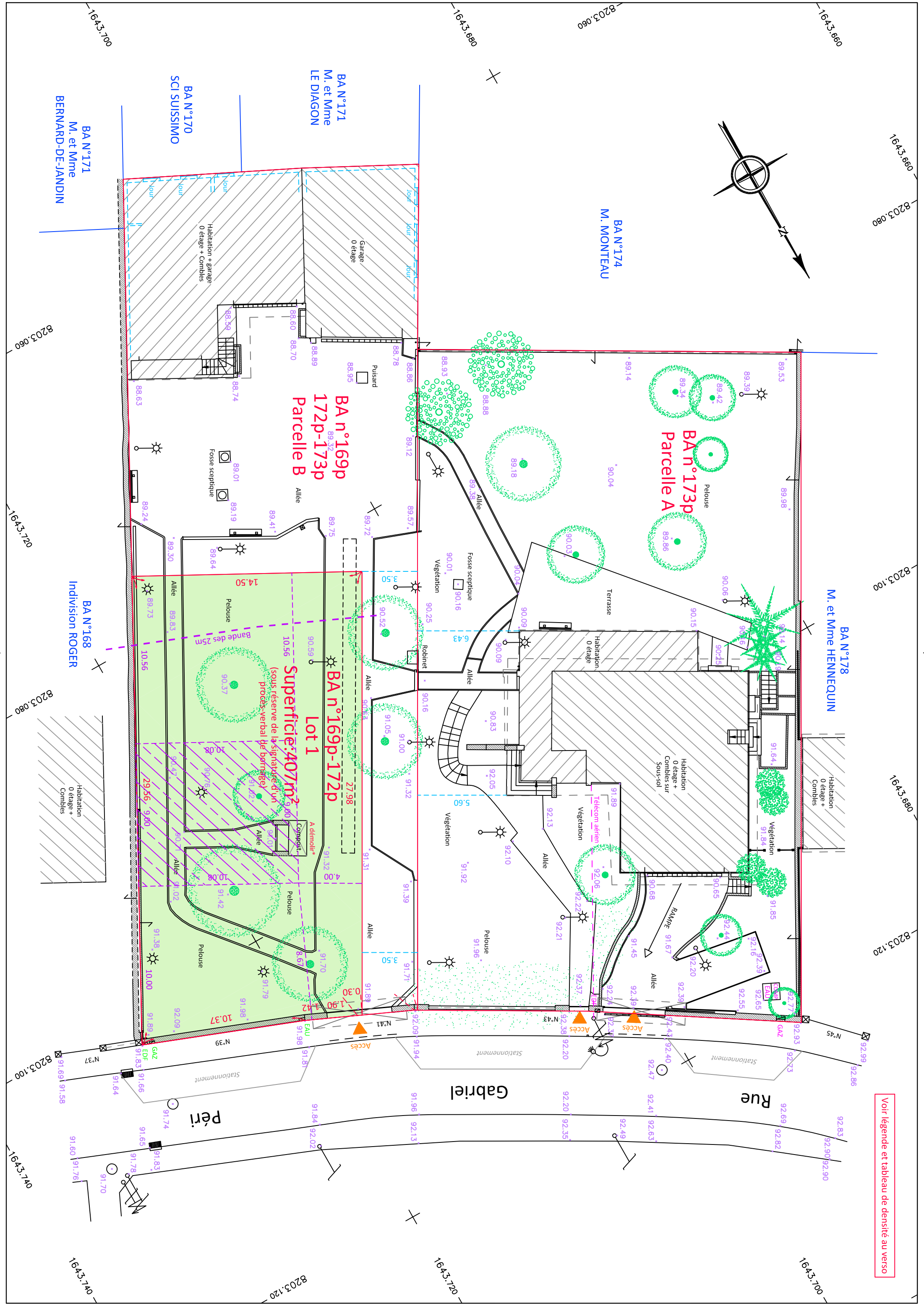


GÉOMÈTRES-EXPERTS
73, rue de Paris
95 320 SAINT-LEU-LA-FORET
Tél : 01.39.60.02.92
20, rue de Paris
95220 HERBLAY
Tél : 09.53.91.48.67
Fax : 01.39.95.35.23
E-mail : contact@sigma-ge.fr

Dossier 43803	Date	Indice	Modifications
	12/10/2022		Levé réalisé le 30/09/2022
	12/10/2022	A	Modification des limites divisoires
Plan n°2			

Echelle : 1/200

Observations: La planimétrie est rattachée au système R.G.F 93 (CC49) et l'Altimétrie au système I.G.N 69 par GNS3 (Terria). Les limites de propriétés et appartenances de murs sont indiquées selon les signes de possession et archives mais ne sont pas garanties. Elles devront faire l'objet d'un bornage contradictoire pour devenir certaines. Lors de ce bornage les limites sont donc susceptibles d'évoluer en fonction de nos recherches et des plans et documents remis par les parties.



Voir légende et tableau de densité au verso

BA N°174
M. MONTEAU

BA N°178
M. et Mme HENNEQUIN

BA N°171
M. et Mme
LE DIAGON

BA N°170
SCI SUISSIMO

BA N°171
M. et Mme
BERNARD-DE-JANDIN

BA n°169p
172p-173p
Parcelle B

BA n°173p
Parcelle A

BA n°169p-172p
Lot 1

Superficie: 407m²
(sous réserve de la signalisation d'un
procès-verbal de bornage)

BA N°168
Indivision ROGER

Gabriel

Rue

Péri

1643.660
8203.080

8203.100

1643.660

8203.120

1643.700

1643.680

8203.060

1643.660

8203.060

1643.720

8203.080

1643.740

8203.120

1643.720

1643.700

